

Présidence

Dossier suivi par

Florence BRON

Tél. 04.74.45.47 04

florence.bron@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlpt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procédur
res_urba\Documents_urba\PLU\ST_JU
LIEN_REYS\Modif_Rev°M2_28-08-
17\avant-projet\LH_modif.St-Julien-
Reys-n°2-2018.doc


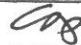
Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43

Reçu le : 12.04.18	
Vu Le Maire	
Vu 1er Adjoint	Vu M
Vu 2e Adjoint	Vu M. B
Vu 3e Adjoint	
Vu 4e Adjoint	SD

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE ST JULIEN SUR REYSSOUZE
5 PLACE DE LA MAIRIE
01560 ST JULIEN SUR REYSSOUZE

Bourg-en-Bresse, le 9 avril 2018

Objet : Modification n°2 du PLU
- AVIS -

Monsieur le Maire,

Par un courrier réceptionné dans nos services le 27 mars 2018, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de ST JULIEN SUR REYSSOUZE, suite à votre arrêté municipal du 28 août 2017. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX